



Congé payé non pris cause maladie et ajpp

Par **lili0014**, le **11/06/2012** à **11:16**

Bonjour, voilà j'ai été en arrêt de travail pour une grossesse qui se passé mal de mars 2011 a juin 2011 ensuite j'ai été en congé maternité de juin 2011 a février 2012 et depuis le mois de février je suis en AJPP jusqu'au moi de septembre avec surement une prolongation de 6 mois.

Je n'ai donc pas pu prendre mes vacances depuis mars 2011, j'en nait parlé a mon employeur, au début il me disait que si il me les payés j'en perdrai la moitié et maintenant il me dit qu'il nait pas obligé de me les payé vu que je nait pas vraiment été présente dans l'entreprise il veut que je les cumuls mais moi je ne veut pas.

Pouvez vous me dire si il a le droit?? et es que je peux exiger qu'il me les payes??

MERCI CRDT.